

VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY



Accueil de Loisirs

Centre de Février
Centre de Pâques
Centre d'été



FONCTIONNEMENT

L'accueil de Loisirs est ouvert pour les enfants
**nés entre 2008 (ayant 3 ans au début du centre, scolarisés et propres)
et jusqu'en 1997**

L'accueil aura lieu à l'école du Petit Pont de Bois
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
(le matin accueil échelonné de 9 h à 9 h 30)

ADMISSION

Pour les enfants résidants Saint-Laurent-Blangy :

* Ne bénéficiant pas des bons de la C.A.F : les participations seront calculées en fonction du Quotient Familial (se munir du dernier avis d'imposition)

* Bénéficiant des bons de la C.A.F : se munir de la feuille Aide aux Temps Libres et une participation complémentaire sera réclamée (*tarifs pour une semaine 5.90 € pour 1 enfant, 8.85 € pour 2 enfants et 11.55 € pour 3 enfants et +*)

Pour les enfants ne résidants pas Saint-Laurent-Blangy : un tarif unique sera réclamé (*les bons de la C.A.F. viennent en déduction*)

GARDERIE

Elle fonctionnera de 7 h 30 à 9 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00

RESTAURATION

Les repas seront pris au restaurant scolaire de l'École Langevin

Pour la garderie et la restauration

*Les tarifs seront les mêmes que ceux appliqués en période scolaire
Les tickets garderies et repas seront à déposer à l'arrivée des enfants
(achat obligatoire de tickets au préalable en mairie,
les cartes ne seront pas acceptées)*

PAIEMENT

Dans tous les cas, les frais d'inscription devront être réglés
avant le début de chaque centre

Moyens de paiement : espèces, chèques, chèques vacances et carte bleue
(minimum de 10 €)

RENSEIGNEMENTS

Auprès de M. LEFEBVRE (Tél: 03.21.50.79.66)
mail : eric-lefebvre@saint-laurent-blangy.fr